

CLUB DE TIR CHATILLONNAIS

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE D'ADMINISTRATION 2020

Le 2 Octobre 2020, à 18 h 30 au Pool House du CTC à Gommeville, les membres du comité directeur et comité d'administration se sont réunis sous la présidence de Florentin Urruty

Etaient présents : F Urruty /D Plassard /P Lonchay / JC Cartieri / M Delperie / M Gaunin / F Duriez / L Guillaume / T Calvinelli / JB Collier/ P Cornesse/ D Bredelle/ A Fumey/ JL Trognon /P Gauthier

A l'ordre du jour :

*Date de l'assemblée générale
Rapport moral du Président
Rapport d'activités des deux sections
Rapport financier
École de Tir
Tarifs des cotisations annuelles
Questions diverses*

Date de l'assemblée générale

Compte tenu de la situation sanitaire, le bureau s'interroge sur l'opportunité d'organiser l'assemblée générale du club actuellement. Il propose au comité d'administration d'organiser cette assemblée lorsque la situation sanitaire sera redevenue normale (fin de la zone rouge pour la Côte d'Or). Dans un esprit de transparence et en attendant l'assemblée générale dont la date restera à définir, le bureau souhaite informer l'ensemble des membres de la situation morale et financière du club.

Pour cela il propose de publier sur le site internet de l'association, les rapports moraux des deux sections ainsi que le rapport financier. Un courrier invitant les adhérents à consulter ce site sera expédié dans les meilleurs délais.

Le comité d'administration vote ces propositions à l'unanimité

Rapport moral du Président

Le Président remercie tous les membres du bureau et quelques-uns des bénévoles qui l'ont accompagné tout au long d'une année un peu spéciale.

- Les membres du bureau pour leur investissement dans les permanences du week-end*
- Jean Claude et Paul qui ont « coaché » les jeunes tireurs à l'École de Tir de septembre à mars, l'année, hélas, ayant été tronquée de son dernier trimestre.*
- Denis Plassard pour la bonne tenue de la trésorerie et l'entretien du site internet de l'association*
- Remerciements aussi adressés à la ville de Chatillon sur Seine pour le prêt des locaux de l'École de Tir.*
- Remerciements à l'OMS pour la subvention qui nous a été accordée.*
- Le Président rappelle que malgré cette année difficile quelques travaux d'entretien ont pu être réalisés sur le site de Gommeville*

Rapport d'activité Cible

- Sur injonction de la FFTir le vendredi 13 mars nous avons été contraints de fermer le stand de Gommeville et l'École de Tir, à ce jour nous avons été autorisés à ouvrir à nouveau le stand de Gommeville sous réserve de respecter les contraintes sanitaires.*
- La fréquentation du stand est redevenue normale depuis fin mai, en moyenne nous accueillons 10 / 15 tireurs par séance les lundi et mercredi*

École de Tir :

Concernant l'École de Tir la fédération ne nous a pas clairement autorisé à rouvrir puisque c'est sous réserve de responsabilités, de contraintes d'organisation, de circulation, de respect des mesures sanitaires. N'étant pas en mesure de respecter de telles conditions et contraintes nous reportons donc cette ouverture mais nous essayons de solutionner pour rouvrir au plus tôt.

- Début de saison prometteur pour nos jeunes tireurs, sans résultats pour cette année 2020 en cause l'annulation de tous les championnats. Triste année pour notre jeunesse.*

- Le Président rappelle que l'effectif total du Club de Tir Chatillonnais est de 208 adhérents répartis comme suit :

41 pratiquants au Ball Trap

167 adhérents Cible dont 23 Jeunes et 3 seconds clubs

Rapport d'activité Ball-trap

En 2020 la section Ball Trap comptait 41 licenciés, soit une augmentation de 13,88 % par rapport à 2019 (36 licenciés). Avec cette augmentation des effectifs l'année 2020 s'annonçait très bonne, malheureusement avec la crise sanitaire, il a fallu après notre traditionnelle journée de travaux du premier week-end de mars, fermer le stand jusqu'au 15 mai. Dès la reprise du 15 mai, les licenciés sont revenus tirer en grand nombre le samedi après-midi tout en respectant le protocole de la FFBT et du ministère des sports.

Malheureusement 3 concours régionaux, qui devaient se dérouler sur le stand de Gommeville sous l'égide du comité régional, furent annulés. Notre équilibre financier reposant sur les séries d'entraînement du samedi après-midi (les tireurs payant 5 euros la série d'entraînement et sur l'organisation des compétitions, il nous fallait réagir. Nous avons donc ouvert régulièrement le stand le dimanche matin ce qui nous a permis de réaliser quasiment le même nombre de séries d'entraînement qu'en 2019. Par contre l'annulation des compétitions nous a privé d'environ 10000 euros de recettes.

Malgré cette saison particulière nous avons réalisé 5000 euros d'investissement.

Souhaitons que la prochaine saison qui débutera le 6 mars 2021, ne ressemble pas à la saison 2020

Rapport financier :

Les comptes consolidés, Cible et Ball Trap font apparaître un solde négatif de 562,09 euros

Recettes	Dépenses	Résultat	Trésorerie au 31/08/19	Trésorerie au 31/08/20
44974,70 €	45536,79 €	-562,09 €	30598,58 €	30036,49 €

La section Cible enregistre un résultat positif de 2393,44 euros et sa trésorerie est de 17015,21 euros.

La section Ball Trap enregistre un résultat négatif de 2955,53 euros et sa trésorerie est de 13021,28 euros. Ce résultat négatif est la conséquence de la crise sanitaire car les recettes de la section Ball Trap

sont réalisées grâce aux séries d'entraînement (5 euros la série de 25 plateaux) et à l'organisation des concours. On peut évaluer à 4000 euros la perte de recette due à la période de confinement et à 10000 euros la perte engendrée par l'annulation des compétitions qui devaient se dérouler sur le stand de Gommeville. A noter, que compte tenu des 2 mois d'inactivité et de l'annulation des concours, il reste 5 palettes de plateaux pour une valeur de 3000 euros, somme qui correspond à la perte enregistrée.

Rapport des commissaires aux comptes :

Le 5 septembre 2020, Robert Tallandier et Jacques Paingat, vérificateurs aux comptes ont vérifié les comptes de l'association et confirmé l'absence d'anomalies et ont donné quitus au trésorier.

Tarifs Adhésion:

Adulte Cible: 127 euros Adulte Ball Trap :110 euros

Couple : 170 euros

Second club : 60 euros

Jeunes : 51 euros

Invité : 5 euros

Tarifs divers :

Cible : 0,50 euros Coeur de cible : 0,30 euros

Feuille verte : 5 euros

Carnet tir : 7 euros

Questions & Infos diverses

Le comité est amené à se prononcer sur le maintien du carnet de tir. Le Président rappelle que ce document permet de contrôler l'assiduité des adhérents et que c'est sur ce document que s'appuie le club pour donner son accord auprès de la fédération pour la demande d'autorisation ou renouvellement de détention (catégorie B)

Le comité vote à l'unanimité le maintien de ce moyen de contrôle qui fera l'objet d'une modification du règlement intérieur dès que cette mesure aura été votée en assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 h 30

*Le Président
Florentin Urruty*

*Le Secrétaire
Paul Lonchay*